

Contrat de location d'équipement

Ce contrat de location d'équipement s'effectue le (date) _____ entre la Fédération de voile du Québec et (Prénom et Nom) _____

Les deux membres de ce présent contrat acceptent les détails de la location mentionnés ci-dessous.

Le propriétaire accorde la permission au locateur d'utiliser une embarcation de catégorie _____ pour la période d'une durée de _____, soit du _____ au _____ (dates).

Paiement et dépôt

Le locateur est responsable de l'embarcation en tout temps et doit fournir un dépôt de 250,00\$, payable en argent comptant, chèque ou carte de crédit. Le dépôt sera remis au locateur à la fin de la période de location.

Usage

Le locateur utilisera avec prudence et précaution ce équipement pour éviter tout bris ou dommage matériel.

Perte et dommages

Dans l'éventualité d'un dommage ou la perte d'un équipement, le locateur devient responsable pour remplacer et/ou réparer le dit équipement. Si les dommages dépassent le montant du dépôt, le locateur sera tenu responsable pour les frais de remplacement ou de réparation.

Ce contrat représente l'accord signé entre les deux parties concernant la présente location. En tout temps, ce contrat ne doit jamais être modifié sans la signature d'un autre document écrit signé par les deux parties prenantes.

Propriétaire

Fédération de voile du Québec
4545, Pierre de Coubertin
Montréal, QC
H1V 3R2
(514)252-3097

Signature : _____

Locateur

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Signature : _____